



## Habilitation électrique.

### Objectif de la formation :

- **Réaliser** en sécurité des opérations simples et de manœuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Programme	Thèmes et contenus
1 <sup>ère</sup> journée : 9h à 12h30 <b>Présentiel</b>	La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques Les dangers de l'électricité, les zones à risques, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection.
1 <sup>ère</sup> journée : 13h30 à 17h <b>Présentiel</b>	Les dangers de l'électricité, les zones à risques, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection (suite).
2 <sup>ème</sup> journée : 9h à 12h30 <b>Présentiel</b>	La conduite à tenir en cas d'incidents ou d'accident d'origine électrique.
2 <sup>ème</sup> journée : 13h30 à 17h <b>Présentiel</b>	<b>Les prescriptions de sécurité électrique</b> pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres du domaine Basse Tension (BT). <b>Atelier</b> mise en pratique. <b>Evaluation</b> et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique.

# Thème «prévention et sécurité»

## Méthodes et moyens pédagogiques :

- **Pédagogie active :**
  - Travail sur dossier, PowerPoint, Evaluation des acquis durant la formation.
  - Réalisation de travaux pratiques :
    - Présentation et utilisation des équipements de protection.
    - Simulation de chantier.



**Dates à définir.**



**CFPPA d'Ahun**  
Le Chaussadis  
23150 Ahun  
**ou délocalisation**  
(nous contacter).



**2 journées de 7h30.**



**810 € la journée** pour un groupe de participants **ou 15 € de l'heure** par personne.

## Public concerné :

- Personnel du médico-social,
- Nombres participants : Minimum 6, maximum 10.

## Intervenants :

- Les Professionnels du secteur médico-social.

## Prérequis :

- Aucun.

## Evaluation :

- Bilan de satisfaction oral,
- Questionnaire de satisfaction,
- Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

## Une formation complète



**Apports**  
théoriques



**Echanges** avec  
les participant(e)s



**Analyse**  
de pratique

## Modalités et délais

**Tout au long de l'année** sur demande.

## Contact

**Pour toute demande d'information**

**Nathalie Ifanger**

05.55.81.48.90

cfppa.ahun@educagri.fr